

Tour ATL 2025

du 25 au 31 mai



Aéro-Club Vosgien : 160 route de l'Aviation 88 000 DOGNEVILLE

Tel : 09 63 28 67 34 - aeroclub.vosgien@orange.fr - www.aeroclub.vosgien.com

Organisation: Contacter Bernard au 06 09 40 22 03

Fiche d'engagement

Nom	Prénom	Adresse	Tél. Portable	e-mail

Hébergement			
	Single	Lits doubles	Grand lit
Nombre de lits			

AVION/ULM

Immatriculation (pour ULM ajouter immat radio)	
Type de l'avion/ULM	
Propriétaire	
Date de validité de l'assurance incluant une garantie responsabilité civile	

Droits d'engagement (300 €) et frais individuels de participation

Le montant est de 1150 € par personne à lequel s'ajoute 250 € pour les chambres individuelles.

Un premier versement de 50% est demandé à l'inscription. Le solde devra être versé 45 jours avant le départ.

Tout participant qui se désiste avant le départ ou qui quitte le Tour ATL avant son terme, ne peut prétendre à aucun remboursement de ses frais d'engagement. Les frais de participation seront partiellement remboursés diminués des frais engagés et des prestations déjà assurées.

Les taxes aéroportuaires et l'avitaillement restent à la charge des participants.

Dans le cas ou une(des) facture(s) nous serait adressée(s) après le Tour, celles-ci vous seront facturées à posteriori.

L'Aéroclub Vosgien ne pourra être tenu pour responsable pour tout manquement à la réglementation concernant les aéronefs (documents en cours de validité) et les pilotes. Une copie de l'assurance en cours de validité dans la période du Tour ATL devra être fournie.

seuls les fiches d'engagement accompagnés du(des) chèque(s) ou de la copie de l'avis d'ordre de virement seront acceptées. (ci-joint RIB de l'Aéroclub Vosgien) .

Les inscriptions seront closes le 15 février 2025.

A retourner à l'Aéroclub Vosgien - 160 route de l'Aviation 88000 Dogneville

Signature avec la mention « lu et approuvé »: